

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE HARRICANA

INSCRIPTION 2025-2026

DU 20 AU 24 JANVIER 2025

Vous avez de l'intérêt à inscrire votre enfant ? Conditions d'admission

Maternelle 4 ans :

- L'enfant doit avoir **4 ans** avant le 1^{er} octobre 2025 ;
- Il est très important de respecter la période d'inscription car les places sont limitées.
- Ce n'est pas parce que votre enfant est inscrit, qu'il aura automatiquement une place en maternelle 4 ans. Une réponse vous sera donnée d'ici le début de mai. Voici les critères sur lesquels nous nous appuyons :
 - Date de la demande
 - L'école de secteur/ capacité d'accueil
 - Besoin de l'enfant
 - Milieu de garde
 - Autres

Programme Passe-Partout :

- L'enfant doit avoir **4 ans** avant le 1^{er} octobre 2025.
 - L'enfant de 4 ans assiste à des rencontres de deux heures aux deux semaines et le parent à une rencontre sur deux. Pour ceux inscrits, de plus amples informations vous seront transmises au plus tard à la mi-juillet, par courriel, par les conseillères à l'éducation préscolaire. Vous serez informés si le service sera offert selon le nombre d'inscriptions.
- Les parents s'inscrivent pour :
 - établir une relation significative avec leur enfant même avec la discipline et l'encadrement ;
 - favoriser le développement global de leur enfant pour une meilleure transition vers l'école ;
 - transmettre des valeurs positives en ce qui a trait à l'école.

Les enfants s'amusez durant les rencontres Passe-Partout et ils apprennent aussi à :

- socialiser et communiquer;
- s'adapter au milieu scolaire pour faciliter leur intégration à la maternelle 5 ans.

Maternelle 5 ans :

Les enfants fréquentant présentement la **Passe-Partout ou la maternelle 4 ans sont automatiquement inscrits** dans leur secteur d'origine pour l'année scolaire 2025-2026.

Pour une nouvelle inscription :

- L'enfant doit avoir **5 ans** avant le 1^{er} octobre 2025.

Documents obligatoires :

- ❖ Vous devez fournir obligatoirement **le certificat de naissance « grand format »** de votre enfant ainsi que deux preuves de résidence (exemple : permis de conduire et facture d'un service public).
- ❖ **Pour les élèves nés dans un autre pays ou adoptés par des parents québécois**, vous devez fournir une copie du certificat d'immigration du Canada.

Nous vous invitons à remplir les formulaires d'inscription avant de vous présenter au secrétariat de votre école de secteur. Ils sont disponibles sur notre site web sous le lien suivant : [Inscription](#)

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE HARRICANA

INSCRIPTION 2025-2026

DU 20 AU 24 JANVIER 2025

Où et quand procéder à l'inscription de votre enfant?

Vous devez vous présenter aux heures d'ouverture, au secrétariat de votre école de secteur.

Écoles de quartier	Écoles attirées pour l'inscription et numéros de téléphone	Heures d'ouverture du secrétariat	
Christ-Roi, Morency (Trécesson) – Berry	Christ-Roi 819 732-6503	Du lundi 20 janvier au vendredi 24 janvier 2025	8h à 12h et 13h à 16h
Sacré-Cœur–Saint-Viateur	Saint-Viateur 819 732-8983	Du lundi 20 janvier au vendredi 24 janvier 2025	8h15 à 12h et 13h à 16h15
Saint-Joseph, Saint-Mathieu – La Motte	Saint-Joseph 819 732-4226	Du lundi 20 janvier au vendredi 24 janvier 2025	8h15 à 12h 13h15 à 16h
Sainte-Thérèse	Sainte-Thérèse 819 732-2675	Du lundi 20 janvier au vendredi 24 janvier 2025	8h à 12h 13h à 16h
Notre-Dame-du-Sacré-Cœur (Barraute)	Notre-Dame-du-Sacré-Cœur 819 727-9733	Du lundi 20 janvier au vendredi 24 janvier 2025	8h30 à 11h30 13h à 16h
Saint-Félix – Saint-Dominique, Morency (Trécesson) – Berry	Saint-Félix 819 732-4900	Du lundi 20 janvier au vendredi 24 janvier 2025	8h à 16h
Saint-Paul (Preissac) – Sainte-Gertrude	École alternative Harricana 819 732-0704	Du lundi 20 janvier au vendredi 24 janvier 2025	8h à 12h et 13h à 16h
Notre-Dame-de-Fatima (Landrienne), Saint-Marc – La Corne	Notre-Dame-de-Fatima 819 732-4051	Du mardi 21 janvier au jeudi 23 janvier 2025	8h à 12h et 13h à 15h15

Vous désirez faire une demande de dérogation?

Pour une entrée précoce à la maternelle de votre enfant qui aura 5 ans entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2025, vous devez faire une *Demande de dérogation* écrite au Service des ressources éducatives du CSS Harricana pendant la semaine d'inscription. Vous devez ensuite effectuer des démarches pour une évaluation psychologique, à vos frais. Pour plus d'informations, veuillez cliquer sur le lien suivant : [Formulaire demande de dérogation](#)

⇒ Aucune dérogation n'est possible pour la maternelle 4 ans.

Vous désirez plus de renseignements?

- Visitez notre page d'inscription : [Inscription](#)
- Communiquez avec les conseillères à l'éducation préscolaire au 819 732-6561, poste 2257 ou 2253.
- Communiquez avec le Service des ressources éducatives au 819-732-6561, poste 2265 ou 2219.

⇒ SÉANCE D'INFORMATION VIRTUELLE ⇐

- POUR LES PARENTS DES ENFANTS DE 4 ANS INTÉRESSÉS PAR LA PASSE-PARTOUT OU LA MATERNELLE 4 ANS ET LES NOUVELLES INSCRIPTIONS EN MATERNELLE 5 ANS.
- L'INTENTION EST D'EXPLIQUER LE PROCESSUS D'INSCRIPTION ET D'INFORMER SUR LE FONCTIONNEMENT AU PRÉSCOLAIRE.
- POUR VISIONNER LA VIDÉO, VISITEZ NOTRE PAGE D'INSCRIPTION : <https://www.cssh.gouv.qc.ca/admission-inscription/admission-primaire>

